Qui sommes-nous ?

Notre histoire

Au milieu du 20e siècle, le département de la Charente-Maritime accuse un sérieux retard dans l'alimentation en eau potable des communes rurales. Les élus du département décident alors de monter un syndicat pour investir dans le développement des ouvrages et des réseaux de distribution au robinet. C'est à cette époque qu'ils créent la RESE pour gérer en direct le service aux usagers.

Les fondateurs



André Dulin - Photo de Jean-Joseph Weber / INRA, DIST

En 1952, le Conseil Général, présidé par André Dulin, décide de créer le Syndicat d'Adduction et de Distribution d'eau potable de la Charente-Maritime, aujourd'hui dénommé Eau 17. Le syndicat a pour mission de financer les investissements en infrastructures de services d'eau dans les communes rurales. Une question se pose alors : qui fera fonctionner ces ouvrages et réseaux ?

Le 20 novembre 1954, le syndicat crée la RESE, régie d'exploitation des services d'eau de la Charente-Maritime. Sa principale mission est d'exploiter les infrastructures qui lui sont confiées pour délivrer les services d'eau aux usagers. Dès lors, la RESE produit, achemine et distribue l'eau potable. Puis elle collecte et traite les eaux usées.

En 2021, la RESE assure les services d'eau sur les ¾ du département pour 40 % de la population de la Charente-Maritime.

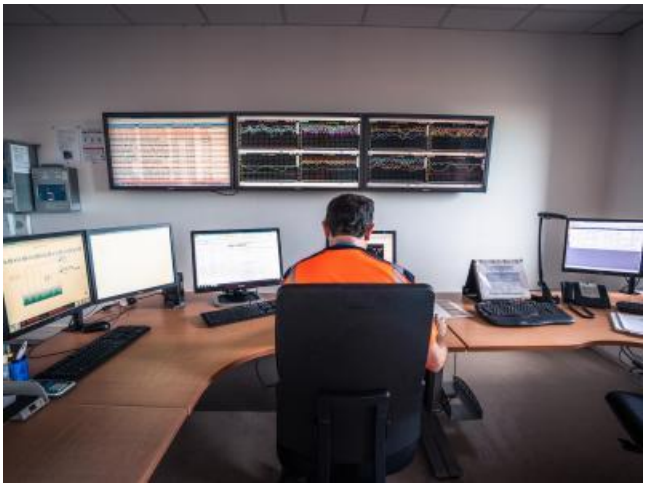
En savoir +

Éclairage sur l'**organisation de la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées en France**.

Dates clés

La RESE grandit avec l'extension des services d’eau potable et d’assainissement collectif sur le département de la Charente-Maritime :

Jusqu’en 1980, les réseaux de production et de distribution d’eau potable en milieu rural se développent. Dans le même temps, la RESE assure leur mise en service et exploite la plupart de ces infrastructures.
Depuis les années 1970 et encore aujourd’hui, la RESE met en service des réseaux d’assainissement collectif en milieu rural financés par Eau 17.
Entre 1989 et 1991, la RESE ouvre 6 agences à proximité des usagers et s’affirme comme le service public local de l’eau. Tout abonné à la RESE se situe à moins de 30 minutes d’une agence. Toutes les agences sont dotées de moyens humains et matériels pour intervenir rapidement en cas de problème. Toutes les équipes d’intervention sont basées en Charente-Maritime. Elles sont réactives et ont une connaissance pointue du territoire et des réseaux, dont elles ont la charge.



Salle de supervision

Avec l’apparition des nouvelles technologies, la RESE industrialise l’exploitation des installations et sécurise la continuité et la qualité des services d’eau :

En 1990, la RESE commence à installer des automates de pilotage de la distribution et à télégérer le fonctionnement des ouvrages. En 2020, la RESE a équipé 85 % du parc qu’elle exploite. Cela représente plus de 1 600 ouvrages et équipements de réseaux.
En 2000, la RESE lance un programme de supervision centralisée du fonctionnement de l’ensemble des sites qui lui sont confiés.

La RESE prépare l'avenir et renforce son réseau d'agences :

En 2017, la RESE ouvre une agence en ligne pour permettre aux abonnés de gérer leur abonnement sur internet depuis un compte personnel sécurisé.
En 2020, la RESE lance un projet de mobilité intelligente. Toutes les équipes de terrain accèderont à terme depuis leur smartphone aux informations de fonctionnement sur les réseaux d’eau et d’assainissement collectif. Elles rédigeront leurs rapports d’intervention en direct sur le site.
En septembre 2021, le réseau d’agences RESE se renouvelle et s’adapte à la nouvelle échelle territoriale compétente en eau et en assainissement collectif : les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.
Dernier trimestre 2021, une nouvelle agence ouvre ses portes : l’agence RESE Saintonge Romane.

RESE
131 cours Genêt - CS
30551
17119 SAINTES Cedex
Tél. Siège : 05 46 90 05 05
Tél. Service Clients :
05 46 72 17 17